Nos Nouveautés sur
DREAMTIME furniture
COROSSOL
Dreamtime, St Barth

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ
S.N.P.I.
Les Mangliers - Saint-Jean
97133 St Barthélemy
Tél : 05.90.27.80.88
Fax : 05.90.27.80.85
cl.mora97133@gmail.com

Le comptoir de la peinture
PEINTURE
ENDUITS
OUTILLAGE
CONSEILS DE PROS
lundi > vendredi : 7h-12h / 14h-18h
samedi : 7h-12h
TOUPRET
MIRKA
Route de Saint-Jean
Tél.: 05 90 29 99 35
contact@baudens.com

N°1041 - Jeudi 29 aout 2013
# LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

## Saint-Barthélemy
## Jour de fête patronale

## Le discours du président plombé par la DGC
page 4

## Planche à voile :
## Maëlle Guilbaud en argent aux championnats d'Europe espoir

## La fête de Corossol en images

WIMCO
VILLA RENTALS
CONCIERGE SERVICES
REAL ESTATE SALES
0590.51.07.51
wimco.com/sbh
frontdesk@wimco.com

Bien mieux pour moi, elle profite à tous.
Ma Carte U
x2
JEUDI 29 AOÛT
VOS POINTS ACHATS DOUBLÉS
DES ÉCONOMIES 2X PLUS VITE
Seuls les Points Achats cumulés le 29 août 2013 sont doublés. Offre non cumulable avec une autre offre de doublement de Points Achats.
MARCHÉ U
Rejoignez le groupe Marché U Sbh
Saint Jean - Centre Commercial La Savane - Tél. : 05 90 27 68 16
Du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et de 15h à 20h,
Vendredi et Samedi de 8h à 20h - Dimanche de 9h à 13h et de 16h à 19h

SUN FM
106.9
ST BARTH
ENJOY
MUSIC
Tél: 0690 62 98 74 - Fax: 0590 27 59 75
sunfm.music@orange.fr
BP 336 - Merlette - 97096 - St. Barthélemy

Garage Budget
HYUNDAI
DAIHATSU
C.M.C PUBLIC
garage.budget@orange.fr
VÉHICULES NEUF ET OCCASION
RÉPARATION & ENTRETIEN
LUNDI À VENDREDI
8H-12H / 14H-18H
SAMEDI 8H-12H
TÉL. : 0590 27 70 98

## Conseil territorial le 6 septembre

Les élus sont appelés à une réunion du conseil territorial, vendredi 6 septembre. Avec, figurant à l'ordre du jour, au chapitre des affaires budgétaires et financières : une décision modificative budgétaire ; un avenant au marché de réfection et d'extension du port de commerce ; des avenant au marché de construction de l'EHPAD, concernant les lots n°5 (plomberie) et n°8 (revêtement de sols et murs collés) ; un avenant au marché d'exploitation de l'usine d'incinération. Au chapitre des affaires foncières et patrimoniales : la proposition de cession par un particulier d'une parcelle de terrain sise à Saline, cadastrée AR1. Au chapitre des affaires administratives : la désignation des représentants du Conseil territorial au sein de la commission «accès au travail des étrangers». Au chapitre des affaires juridiques et fiscales : un amendement au code des contributions (création d'un article 97 quater) ; un autre amendement au code des contributions concernant une taxe sur les permis de construire ; un amendement au code de la route ; des amendements au code de l'urbanisme et de l'environnement, pour la protection des espaces boisés ; des modifications de la carte d'urbanisme relatives au défrichement en zone naturelle ; des modifications du règlement de la carte d'urbanisme relatives à la règle de la hauteur ; une modification du code de l'environnement, au sujet de la réglementation applicable à la publicité, aux enseignes et pré enseignes.

## La fédération UMP renouvelle sa tête

Vendredi 30 août sera procédé à l'élection du président de la fédération UMP de Saint-Barthélemy. Trois candidats sont en lice, tous trois membres du comité territorial de la fédération. Karine Miot-Richard, vice présidente de la Collectivité et suppléante du député Daniel Gibbs. Alfred Brin, responsable des Jeunes Populaires et conseiller territorial. Et Donald Gumbs, conseiller territorial. L'un d'entre eux succèdera donc à la tête de la fédération à Bruno Magras, président de la Collectivité. En juillet, ce dernier avait fait part de son souhait «de ne pas poursuivre ses fonctions» à la tête de la fédération. Dans un courrier aux adhérents, Bruno Magras justifiait sa décision «dans la perspective du départ», le 1er octobre, de Christophe Beaupère, secrétaire territorial de la fédération et directeur de cabinet du président à la Collectivité. Elu pour trois ans en octobre 2010, Bruno Magras aurait normalement dû remettre en jeu son mandat à cette date. Si les instances nationales de l'UMP voulaient le voir prolonger son mandat, le président n'a pas souhaité poursuivre. Son successeur à la tête de la fédération sera chargé de proposer à la direction nationale de l'UMP un nouveau secrétaire territorial, pour remplacer Christophe Beaupère. Après nomination par le bureau politique de l'UMP, le comité territorial de la fédération de Saint-Barthélemy aura trois mois pour ratifier, ou non, ce candidat.

## Agence territoriale de l'environnement

Pour lutter contre le jaunissement mortel des cocotiers, qui menace Saint-Barthélemy après avoir fait des ravages sur d'autres territoires de la Caraïbes (voir JSB n° 976), une mission d'expertise est programmée cette fin de semaine. A partir de ce jeudi 29 août et jusqu'à dimanche, un représentant de l'Etat et un scientifique arpenteront notre île pour établir la présence du parasite et de la maladie. Une maladie mortelle pour les palmiers qui se transmet par des bactéries elles mêmes véhiculées par des insectes piqueurs qui se nourrissent de la chlorophylle des plantes. L'agence territoriale de l'environnement de Saint-Barthélemy, chargée d'accueillir cette mission, invite à prendre contact avec ses services pour signaler la présence de palmiers qui semblent affectés par l'épidémie. Pour prendre rendez-vous afin de venir effectuer des prélèvements. De 8h30 à 12h30 au 05 90 27 88 18. Ou par mail, à l'adresse infonaturestbarth@gmail.com.

## Réactivation du comité du carnaval

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée jeudi 22 août, le comité d'organisation du carnaval a procédé à l'élection de son nouveau bureau. Aurore Dalibard membre des Crazy Troop, a été élue présidente du comité. Ludovic Antoine trésorier et Aurélie Hirchner secrétaire. Dans la perspective du prochain Mardi gras, la Collectivité avait demandé que l'organisation du carnaval relève d'un comité ad hoc. Menaçant d'interdire la manifestation si les carnavaliers ne prenaient pas leurs responsabilités. Une réunion d'information avait finalement fait apparaître qu'un comité d'organisation du carnaval avait déjà été créé, en 2008. Après avoir œuvré pour le carnaval de 2009, il était simplement resté en sommeil depuis. Si la sécurité du défilé restera la prérogative de la Collectivité via la police territoriale, c'est le comité qui gérera les demandes de défilés des groupes et associations, le jour de Mardi gras, avant et après. Les nouveaux membres du comité du carnaval ont déjà réfléchi à remanier l'organisation du prochain carnaval. Et notamment le sens du parcours. Pour un départ de La Pointe vers l'entrée de Gustavia, ce qui permettrait une évacuation plus rapide des chars vers Public. Et un dernier passage des groupes sur un podium éventuellement dressé quai du Général de Gaulle, prélude à un concert.

**France**

## Titularisation des AVS

Autre réforme annoncée par Jean-Marc Ayrault celle des auxiliaires de vie scolaire (AVS). Le 22 août, le premier ministre a promis la titularisation progressive, sous forme de CDI, de 28.000 AVS qui assistent dans les écoles les élèves handicapés. Ainsi que la création pour eux d'un nouveau diplôme d'État. Jusqu'à présent, les AVS ne pouvaient être employés plus de six ans. Ce qui les plaçait dans une situation de précarité et privait les enfants dont ils s'occupent, au terme de ce délai, du soutien de personnes qui les connaissent bien. Cette annonce du premier ministre intervient à la suite de la remise du rapport de Pénélope Komitès à Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, et à George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative, en juin dernier. Constatant que sur les plus de 210.000 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire en 2011-2012, seuls 47 % bénéficiaient d'un accompagnement individuel, ce rapport préconisait de constituer un nouveau diplôme d'accompagnant de jeunes handicapés. Selon le premier ministre, les premiers diplômes d'État seront délivrés par le ministère des affaires sociales dans le courant de l'année scolaire 2014-2015. «Notamment par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle», a expliqué Jean-Marc Ayrault.

# La Saint-Barthélemy, jour de fête patronale

**Monseigneur Riocreux, évêque de Guadeloupe, était à Saint-Barth pour célébrer le saint patron de l'île.**

La fête patronale, samedi 24 août, était honorée cette année par la présence sur l'île de Monseigneur Riocreux, depuis un an à la tête du diocèse de Basse-Terre, dont dépend la paroisse de Saint-Barthélemy. L'évêque de Guadeloupe, dont c'était la 2e visite à Saint-Barth, a présidé samedi matin la messe consacrée aux marins, à l'église de Gustavia, suppléé par le père Kaze. Des paroissiens de Guadeloupe et de Saint-Martin étaient également présents pour témoigner de leur voyage à Rio pour les Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ), du 23 au 28 juillet, avec les pèlerins de Saint-Barthélemy. Une messe à laquelle assistaient, notamment, le président de la Collectivité, Bruno Magras, le sénateur, Michel Magras, et le préfet délégué, Philippe Chopin.

Monseigneur Riocreux a conduit ensuite la procession à la mer et procédé à la bénédiction des marins. Pour cela, l'évêque est monté sur la vedette de la SNSM, le Capitaine Danet, accompagné à bord par le président de la Collectivité, le sénateur et le préfet. Comme le veut la coutume, Monseigneur Riocreux a lancé à l'eau une couronne de fleurs.

D'autres gerbes de fleurs ont été déposées, un peu plus tard, au pied du monument aux morts, devant l'hôtel de la Collectivité. Avant que le président de la Collectivité, le sénateur, et le préfet délégué, ne prononcent leurs allocutions dans la salle de réunion du conseil (voir page suivante). Des discours prononcés en présence du capitaine Sylvain Jouault, commandant en second de la compagnie de gendarmerie de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Et du capitaine Patrick Didier, commandant de l'escadron de gendarmes mobiles de Melun, actuellement en renfort sur l'île voisine. Ils avaient pris place aux côtés du capitaine Laurent Luna, qui commande la brigade de gendarmerie de Saint-Barthélemy, du lieutenant Louis Govi, chef du centre de première intervention des pompiers sur l'île. Ou encore de Christian Lédée, représentant de Saint-Barthélemy au Conseil économique, social et environnemental. Avant le nom moins traditionnel vin d'honneur offert sur le balcon de l'hôtel de la Collectivité.

## FEUX D'ARTIFICE ANNULÉS

**Les feux d'artifice prévus pour être tirés samedi soir lors de la fête patronale et dimanche soir, jour de la Saint-Louis, ont été annulé sur décision de la préfecture. Car la société saint-martinoise Caribbean Pyrotechnics, chargée de procéder aux tirs, ne répondait pas aux normes et obligations en vigueur en matière de stockage et de transport de substances explosives. Caribbean Pyrotechnics avait pourtant été avertie par deux fois par la préfecture, en mars et en juillet, d'un manquement à ses obligations. Au risque de se voir retirer son agrément.**

### Michel Magras revient sur son action au Sénat

En septembre 2014 auront lieu les élections sénatoriales. Lors desquelles seront renouvelés les sièges des sénateurs élus en 2008, dont celui de Michel Magras, représentant de Saint-Barthélemy à la haute assemblée. Estimant que son allocution lors de la fête patronale, l'année prochaine, pourrait être muselée par les restrictions du temps de parole en campagne électorale, Michel Magras a souhaité revenir, samedi 24 août, sur son action au Sénat. Michel Magras a par ailleurs fait éditer un fascicule de 30 pages pour faire le compte rendu de son mandat, jusqu'à cette année. Samedi, Michel Magras a rappelé le principe de son action depuis le changement de majorité au sein de la haute assemblée, désormais – de peu - à gauche. Celui d'une «opposition éclairée», consistant à éventuellement voter un texte de la majorité, s'il apparaît bénéfique. Michel Magras est également revenu sur les récents gains obtenus au Parlement de sa part. Notamment la gestion du registre du commerce et des sociétés (RCS) confiée à la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM). Ou les possibilités de dérogations accordées aux laboratoires d'analyses des petits territoires insulaires. Permettant la sauvegarde de celui de Saint-Barthélemy.

# Champagne, petits fours, et l'addition

**Lors de la fête patronale, le discours du président a été assombri par la DGC. Le 1er juillet, la Collectivité a en effet reçu trois nouveaux titres de perception, en plus de ceux déjà émis par l'Etat en décembre dernier. La note, correspondant aux années 2008 à 2010, s'élève désormais à 22,4 millions d'euros.**

La Saint-Barthélemy, c'est un peu la fête nationale sur l'île, comme l'a fait remarquer en plaisantant le préfet délégué samedi 24 août. Et à cette occasion, le président de la Collectivité a pour habitude de prononcer l'équivalent du discours sur l'état de l'Union que formule chaque année le président américain. Pour rappeler le bilan et tracer des perspectives. Ce que Bruno Magras n'a pas manqué de faire cette année encore. Rappelant les chantiers en cours et à venir de la Collectivité. Notamment la présentation, attendue en septembre, du schéma directeur d'aménagement numérique. La récente acquisition de 3000 m2 de foncier dans la zone industrielle de Public. La construction des dortoirs de la plaine des jeux. L'aménagement des parkings de la République, de l'aéroport et du cimetière de Saint-Jean, pour les rendre payants.

Par ses investissements constants, la Collectivité a joué jusqu'à présent le rôle d'amortisseur et «épargné la crise aux entreprises de l'île», s'est félicité Bruno Magras. Mais à l'avenir, «les capacités d'investissement de la Collectivité ne seront plus les mêmes», a averti le président. Etant donné ce que l'Etat lui réclame au titre de la dotation globale de compensation (DGC), de 5,6 millions d'euros par an, due en théorie depuis 2008. En décembre dernier, la préfecture de Région, pour la première fois, avait émis deux titres de perception de la DGC. Pour un montant total de 8,4 millions d'euros, correspondant aux sommes dues en 2008 et pour moitié en 2009. Or, le 1er juillet, la Collectivité a reçu trois autres titres de perception de la DGC. Pour les sommes dues au 2e semestre 2009, en 2010 et 2011. Soit désormais quatre années réclamées et une ardoise totale de 22,4 millions d'euros. Cette dotation négative, résultant du transfert de compétence et de potentiel fiscal conférés à Saint-Barthélemy en 2007, a été instituée par la loi de finances rectificative pour 2008. Sous une majorité de droite. «Mais il a fallu attendre une majorité de gauche en France pour que la DGC soit effectivement réclamée», a souligné Bruno Magras. Y voyant une «volonté d'asphyxier la Collectivité et de mettre les entreprises de l'île à genoux». Pourtant, «ceux sont les habitants de Saint-Barth qui contribuent le plus à la solidarité nationale», a affirmé le président de la Collectivité. L'Etat prélève en effet à Saint-Barthélemy l'impôt sur le revenu des résidents établis sur l'île depuis moins de cinq ans. Comme il continue de prélever auprès des résidents fiscaux de l'île l'impôt sur leurs revenus de source métropolitaine. De même que la CSG et la CRDS, à l'exception notable des loyers. Une contribution supplémentaire sous forme de DGC, telle qu'elle est actuellement calculée, porterait en effet très haut le curseur des prélèvements. Bien au delà de la volonté d'établir sur l'île un «régime de basse pression fiscale», comme aime à le qualifier le président de la Collectivité.

Autre source d'inquiétude, évoquée samedi par le président de la Collectivité, la sécurité des personnes et des biens. Elle a été – légèrement- écornée par la récente tentative de braquage d'un distributeur automatique de billets de la Bred, sur le parking de Marché U, à Saint-Jean. Pour y remédier, la Collectivité ne cesse de demander des renforts de gendarmerie, a indiqué le président. Mais l'Etat lui répond que Saint-Barth a déjà des forces de l'ordre en sureffectif, a expliqué Bruno Magras. Pour préserver la stabilité sociale et la sécurité de l'île, le président de la Collectivité a donc demandé le concours de tous. Des employeurs et des bailleurs en particuliers, appelés à être plus regardants sur leurs recrues ou leurs conditions d'hébergement. «Pourquoi ne pas demander un extrait de casier judiciaire», a encore interrogé Bruno Magras. Les autorisations de travail délivrées aux étrangers suscitent également la préoccupation du président. S'étonnant que des étrangers viennent à Saint-Barthélemy avec des autorisations de travail délivrées par la Collectivité de Saint-Martin. Néanmoins, il existe «des lueurs d'espoir», a tempéré Bruno Magras. Pointant notamment les nombreux jeunes de l'île qui réussissent aux examens, comme l'a rappelé, le 14 août dernier, la cérémonie du gratification des diplômés.

**«Ceux sont les habitants de Saint-Barth qui contribuent le plus à la solidarité nationale»**

Prenant la parole après Michel Magras (voir l'intervention du sénateur en encadré), Philippe Chopin, le préfet délégué, a fait part du «plaisir un peu masochiste» qu'il éprouvait à prendre part à la Saint-Barthélemy. Où Bruno Magras manque rarement de faire siffler les oreilles de l'Etat. Cependant, revoir le calcul de la DGC, comme Victorin Lurel l'avait laissé espéré lors de sa visite en juin dernier, «le gouvernement n'y est pas sourd», a laissé espérer Philippe Chopin. Au sujet de la sécurité, «avec 20 gendarmes affectés à la brigade de Saint-Barthélemy, plus quatre personnels en permanence en renforts, le ratio est actuellement d'un gendarme pour 450 habitants à Saint-Barth», a rappelé le représentant de l'Etat. « Quand la moyenne nationale est de 1 pour 1000», a-t-il fait valoir. «Saint-Barth n'est pas laissée pour compte», a-t-il assuré au président. D'autant que, selon la préfecture, à mi parcours, les chiffres de la délinquance cette année sont en baisse. Notamment les cambriolages. «Même si tout n'est pas au vert», a reconnu le préfet. Pointant par exemple les vols de véhicules. A l'instar des gendarmes, le préfet invite chacun à prendre de simples précautions - ne plus laisser les clés sur le volant – pour très simplement faire baisser les statistiques. En revanche, «le bilan de l'insécurité routière est préoccupant», a considéré Philippe Chopin. Avec trois tués et 12 blessées sur les routes depuis le début de l'année, le représentant de l'Etat a appelé samedi une hausse des opérations de contrôles coordonnées entre la brigade de Saint-Barthélemy, la brigade motorisée et la police territoriale. Entre autres domaines d'interventions, le préfet a également promis le concours des services de l'Etat pour aider Saint-Barthélemy à obtenir des crédits sur les fonds européens de développement (FED), dont le prochain programme débute l'an prochain. Pour permettre de cofinancer des investissements lancés par la Collectivité. «Le maintien du succès de Saint-Barth passe par la maîtrise, de la délinquance, de l'immigration, du nombre de voitures. Mais attention à la tentation du repli», a conseillé Philippe Chopin.

### DGC : vers un recours contentieux de la Collectivité

**Le Directeur régional des finances publiques, Pascal Rothé, avait six mois pour faire droit au recours gracieux intenté par la Collectivité contestant la DGC qui lui est réclamée par l'Etat. Le 6 août, ce délai de recours gracieux a expiré. Désormais, la Collectivité a donc jusqu'au 6 octobre pour instruire un recours contentieux. Devant le tribunal administratif de Saint-Barthélemy, qui pourrait se dessaisir et laisser le Conseil d'Etat trancher la question. Parmi les arguments que souhaite faire valoir la Collectivité figure l'inconstitutionnalité d'une mesure, la DGC, qui porte atteinte, par l'ampleur de son prélèvement, à la libre administration de la Collectivité, pourtant garantie par la loi organique. Un autre argument aux avocats de la Collectivité peut être fourni par la date à laquelle les trois nouveaux titres de perception ont été adressés: au mois de juillet. Quand la loi donne au préfet de région jusqu'à la fin janvier au plus tard pour émettre ces titres.**

# Retour de Suède de la délégation Saint-Barth

**La municipalité de Piteå souhaite construire à Saint-Barthélemy une maison traditionnelle suédoise, symbole du jumelage entre les deux collectivités.**

*Au centre, Per Tingbrand appuyé sur sa canne, et avec les membres de la Sällskapet et de l'Asbas.*

Contracté en 1978, le jumelage entre Saint-Barthélemy et la commune de Piteå, nichée juste sous le cercle polaire, au nord de la Suède, fêtait ses 35 ans cette année. A cette occasion, et pour célébrer les liens entre notre île et la couronne suédoise, une délégation Saint-Barth s'est rendue en Suède, du 6 au 19 août. Cette délégation était composée des élus Micheline Jacques et Nils Dufau, ce dernier ayant la double casquette de vice-président de la Collectivité et président de l'association Saint-Barth des Amis de la Suède (ASBAS). Et bien sûr de membres de l'ASBAS. A leur programme, six jours à Stockholm, où la délégation a retrouvé les membres de la Saint-Barthélemy-Sällskapet. Roger Richter, le président de la Sällskapet, Per Tingbrand citoyen d'honneur de Saint-Barthélemy et historien spécialisé sur le passé suédois de notre île, ou encore Marina Nyman, épouse de feu Olle Nyman, également citoyen d'honneur de Saint-Barthélemy, ont joué les guides à travers la capitale suédoise. De même que Tomas Fisher, citoyen suédois et résident de Saint-Barthélemy, depuis une vingtaine d'années. Marina Nyman a remis à la délégation quantité de négatifs de photos prises à Saint-Barthélemy par Olle Nyman, dans les années 60. Après quoi la délégation Saint-Barth a mis le cap au nord, pour rejoindre Piteå. Les 17 et 18 août, cette petite ville suédoise célébrait en effet son jumelage avec notre île. A l'instar de notre Piteå Day, désormais en novembre. La délégation a été reçue par Peter Roslund, maire de Piteå. Et par Thomas Wallstén, président de l'association des Amis de Saint-Barth. A cette occasion, la commune de Piteå a réitéré sa proposition de construire à Saint-Barth, «une 'maison Piteå' qui symboliserait avec force l'amitié franco-suédoise et le jumelage», indique Nils Dufau. «Dans l'hypothèse où un terrain adapté puisse être trouvé localement pour cette bâtisse», ajoute le vice président de la Collectivité et président de l'ASBAS. «Cette maison de l'amitié pourrait être utilisée principalement dans le cadre des actions bilatérales franco-suédoises. Mais elle pourrait servir aussi à des associations de l'ile oeuvrant pour la culture à Saint-Barthélemy», complète-t-il. De même, un projet d'échange entre les élèves et leurs professeurs des deux collectivités a été évoqué avec Micheline Jacques, conseillère exécutive et directrice de l'école primaire de Gustavia, qui a pu visiter les écoles de Piteå. Lors de cette visite, les membres de la délégation ont également pu découvrir les rapides d'eau de Storforsen. «L'an prochain, ce sera au tour des élus de Piteå de nous rendre visite», fait savoir Nils Dufau. «En tout, trois délégations de Suède viendront nous voir en même temps, soit près d'une centaine de personnes», précise-t-il. D'ici là, auront eu lieu à Saint-Barthélemy la Gustavialoppet et le Piteå Day. Les 9 et 10 novembre prochains.

# Rentrée des classes cette semaine

**La rentrée des classes a lieu cette semaine, tant pour la plupart des élèves que pour leurs enseignants.**

A l'**école primaire de Gustavia**, la rentrée scolaire aura lieu mardi 3 septembre. A 8h pour les élèves du CE1 au CM2. A 8h30 pour les élèves de grande section et CP. Au préalable, une réunion d'information pour les parents d'élèves de Grande Section, lundi 2 septembre, à 17h.

A l'**école Sainte-Marie, à Colombier**, la rentrée des élèves s'effectuera le mardi 3 septembre à 8h pour l'école élémentaire. Le jeudi 5 septembre à 8h pour les élèves de moyenne et grande sections. Le vendredi 6 septembre de 9h à 11h30 , pour les élèves de petite section.

Dès lundi 9 septembre, l'école fonctionnera pour tous les élèves aux horaires réglementaires.

Pour rappel, **au collège Mireille Choisy**, la rentrée se fera mardi 3 septembre pour les élèves de 2de, 3e , 1e et DIMA. A 8h, accueil des élèves. A 10h, sortie des élèves. Le 3 septembre également pour les élèves de 4e, de 10h à 12h. Et de 5e, de 14h à 16h. Mercredi 4 septembre sera le jour de rentrée des élèves de 6e, de 8h à 11h. Une réunion est programmée avec leurs parents ce même jour à 10h. La réunion avec les parents d'élèves de 2de et 3e se fera le jeudi 5 septembre, à 17h. Celle avec les parents d'élèves de 4e et 5e, le vendredi 6 septembre, à 17h. Dès le jeudi 5 septembre, les cours reprendront pour toutes les classes selon les emplois du temps.

## Ventes de T-shirts du collège

La principale du collège Mireille Choisy informe les parents de la vente des T-shirts du collège aux jours et heures suivants :
Jusqu'au vendredi 30 août, de 7h 45 à 13 h 15.
Lundi 2 septembre, de 14h à 16h.

## Réforme des retraites :
# Cotiser plus et plus longtemps

Jean-Marc Ayrault, le premier ministre, a présenté les détails de la réforme des retraites portée par le gouvernement, mardi 27 août. Une réforme destinée à combler le déficit du régime général des retraites évalué à 20 milliards d'euros en 2020, en l'absence de mesures. Et ce en dépit des multiples réformes précédentes, les dernières remontant à 2010 et 2003. Pour combler le déficit, en partie du moins, le gouvernement a écarté la piste d'une hausse de la CSG. Au motif qu'une telle hausse aurait pesé «sur l'ensemble des ménages», a objecté Jean-Marc Ayrault. Le gouvernement a fait le choix d'une hausse des cotisations salariales et patronales : de 0,3 point pour les salariés comme pour les employeurs d'ici 2017. Mais pour soulager les entreprises de l'effort qui leur est demandé, le gouvernement leur a promis une baisse de charge équivalente. Notamment par une réforme du financement de la branche famille de la Sécu, pour que «le coût du travail (n'augmente) pas en 2014», a assuré Jean-Marc Ayrault. Ajoutées à un retard de l'indexation des retraites, non plus le 1er avril, mais le 1er octobre, pour mettre à contribution les retraités, en plus des salariés et des employeurs, ces mesures sont censées dégager quelque 7 milliards d'euros pour réduire le déficit.

Après 2020, Jean-Marc Ayrault a fait le choix, lui aussi, d'une augmentation de la durée de cotisation. Une durée qui atteindra en 2035, pour la génération d'actifs née en 1973, 43 ans de cotisations nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Pour tenir compte de la pénibilité du travail dans l'effort demandé aux actifs, la réforme prévoit, à partir de 2015, la création d'un «compte pénibilité» pour les salariés du privé soumis à des conditions de travail difficiles. Chaque trimestre cotisé donnera 1 point. 10 points un trimestre de cotisation supplémentaire. 20% des salariés du privé seraient concernés. Une réforme des retraites qui se veut «juste et équilibrée». Mais qui suscite des critiques tant à droite qu'à gauche du gouvernement. Président de l'UMP, Jean-François Copé s'est insurgé contre une «simple hausse des taxes qui va pénaliser le pouvoir d'achat des salariés (et) la compétitivité des entreprises». Tandis que le Parti de Gauche est opposé à l'augmentation de la durée de cotisations, qui risque de faire baisser les pensions faute de pouvoir toucher une retraite à taux plein. Pierre Gattaz, nouveau président du Medef, a dénoncé «une non-réforme dangereuse». Estimant n'avoir «pas été entendue» par le gouvernement, la CGT a maintenu son appel à manifester le 10 septembre.

**Au programme de la fête Patronale, entre autre, une messe célébrée en l'honneur des marins par Monseigneur Riocreux, suivie d'une bénédiction de la mer. Un dépôt de gerbe au pied du monuments aux morts. Et des régates sur le plan d'eau.**

**L'association THE YOUNGZ remercie**
**l'ensemble des sponsors, bénévoles et partenaires**
**sans qui la fête de Gustavia 2013 n'aurait pas pu avoir lieu.**

**Nous remercions également toute la population de Saint-Barth qui s'est déplacée et a joué le jeu avec nous mais aussi les îles voisines d'Anguilla et Saint-Martin qui ont fait le déplacement à cette occasion. Ainsi qu'à tous les participants aux différents concours de danse, de pêche, de basket, du quizz, du loto…**

La collectivité de Saint Barthélemy (tout particulièrement Nelly Questel) ; Ernest Brin, directeur du port de Gustavia ; Ingénu Magras président de la station SNSM, Mr Munier, Mme Colliné ; Le CTTSB ; Le 97133 (Marine Julien et Charlotte Poutriquet) ; Le Pélican ; Le Journal de Saint-Barth ; SXM Info ; Youth Radio SXM ; Le News ; Whats'UP ; Carib'In TV ; Radio St-Barth ; Tropik FM ;

Les Hôtels : Le Christopher ; Le Village St-Jean ; L'Eden Rock Saint Barth ; Le Guanahani & Spa ; L'Isle de France ; Le Carl Gustaf ; Le Marquis à St-Martin ;

Les Restaurants : Le Bar de l'Oubli ; La Crèperie ; Le Repaire ; The Hideaway ; Thiwidi ; Le Select ; Le Bouchon ; Le Jardin ; Les Bananiers ; Island Flavors ; L'Isola et L'Isoletta ; Le Cre'Age ; Le Coté Port ; Chez Rolande ;

Les Magasins : René Derhy ; Stone Age ; Joupi ; Café The In et JCM distribution "café Lavazza" ; Ljoy ; La Ligne St-Barth ; French West Indies Design ; Le Royaume des Enfants ; Com çi … Com ça ; Le Shipchandler ; Il était une fois ; Danielle B diffusion ; Tam ; Couleurs des Iles ; Apunto ; Goldfinger ; MG Création ; Fabienne Miot ; Saint Barth Stock Exchange ; Couleurs Epices (Spice St-Barth) ; Élodine ; Crazy Fête ; Comptoir Suisse ; Le Vidéo Club ; From St-Barth with love ; Petit bateau ; Lei'l ; Passion Couture ; Black Swan ; Hookipa ; Gaap ; Lacoste ; A Vos Marques ; M'Bolo ; Volcom ; Euro Gourmet ; Aïlana ; Chamade St-Barth ; Poupette St-Barth ; Geneviève Lethu ; Le Cellier du Gouverneur ; La Case aux Livres ; Les Ets Béranger ; Les Artisans ; L'Exotic ; Villa Victoria ; Hot Stuff ; La Parfumerie Privilège ; Le Petit Deauville ; Loulou's Marine ; Le Gout du Vin ; Le Spa de l'Oasis ; Nature etBeauté ; L'institut Vénus ; Idalmi ; Carambole ; Jules Rudy Private taxi ; JC TAXI ; Fun Motors ; Méca Moto ; Barthloc ; Great Bay Express ; Le Voyager ; La pharmacie de St-Jean ; La pharmacie de L'Aéroport ; La pharmacie de Gustavia ; Cyphoma ; B.T.M Caraïbe ; Saint-Barth Services ; St-Barth Commuter ; Turbé car rental ; La voilerie de l'Iles ; Alma ; GDM le Bazard ; Le Marché U ; Segeco ; Ets H. Lédée ; Ets Florville & fils ; Jojo Primeur ; Saint-Barth Print ; Chez Barnes ; Tom Food ; Foodland ; Alizée Food ; La Cantina ; Master Sky Pilou ; Jicky Marine ; Videoprod ; Elan Voyage ; Caraïbes Enseigne ; Le garage Henri Gréaux ; Notre partenaire Digicel ; Hélène Bernier de l'Association Saint-Barth Essentiel; L'association Young Star ; Sun Light Rodolphe Magras ; Le Marché aux Fleurs ; La Vie en Rose ; Bloomy ; Jackson Questel de l'association SBJAM ; Mr Guy Turbé ; The cut creator ; DJ Outkast ; Dj Vince ; Nicole Gréaux ; Inès Bouchaut-Choisy; Frédérique Doucet ; Rolande Polomack ; Yves Lacoste ; Cyril GarandKathy ; Rui ; Ramona ; Javana ; Andreia ; Hugan Isabelle ; Océane ; Christian ; Arnaud (nono) ; Manuel ; Mélissane ; Romane ; Marie-Claude ; Harold Cannelle ; Jean-Michel ; Steve ; Victoria Jean-Marie ; Fabien ; Amandine ; Morgane ; Germain ; Jacqueline ; Brithalia ; Bruno ; Pierre ; Rolande ; Christelle ; Josiane ; Clara ; Silvio ; Rose Marie ; Jeremy ;

ENCORE UN GRAND MERCI A VOUS TOUS AINSI QU'À TOUS CEUX QUE NOUS AURIONS PU OUBLIER !

**À L'ANNEE PROCHAINE !!!**

# «Pour une limitation des surfaces de distribution sur notre île»

**Affiliée à la fédération nationale En Toute Franchise, l'association En Toute Franchise île de Saint-Barthélemy a été créée cette année pour représenter les commerçants indépendants, les artisans, mais aussi les franchisés. De même que leurs salariés. Afin de promouvoir un commerce respectueux des équilibres du territoire.**

"Qu'est-ce que la grande distribution ? Une grande illusion. L'économiste Christian Jacquiau a étudié ce modèle de développement commercial particulièrement nuisible à un territoire. En France, l'apparition des grandes surfaces, dans les années 70, a marqué la disparition progressive des commerces de proximité au centre des villes moyennes. Si elles répondaient à la modification du mode de vie des français, les grandes surfaces sont aujourd'hui considérées comme aseptisées et uniformes. Le consommateur, où qu'il aille, va trouver les mêmes produits, les mêmes services. Par exemple, Saint-Martin ouvrira prochainement un Hyper U, dans son Haappy City de Marigot. La grande distribution est un système indifférencié, qui ne correspond pas au positionnement de Saint-Barthélemy, qui vise à se démarquer par sa singularité et son excellence, à tous les niveaux.

La grande distribution est aussi dangereuse pour l'emploi. C'est une spirale qui tire vers le bas : plus d'emplois de vendeurs peu payés, moins de petits commerçants, gérants de leurs propres boutiques. Les rares emplois créés dans les grandes surfaces ne compensent pas les pertes d'emplois massives dans l'économie locale.

La question des prix n'est souvent qu'une grande illusion. Attractifs au départ, ils augmentent en situation de monopole ou d'oligopole pour rester «toujours chers pour ce que c'est», comme l'a récemment dénoncé, dans un article de *Libération*, Michel Charasse, aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel et ancien ministre du budget.

Enfin, les grandes surfaces investissent dans de nombreux secteurs via des espaces dédiés où les gondoles tournantes: alimentaire, habillement, jouets, cadeaux, articles de maison et décoration, plus récemment la parfumerie, les fleurs, l'électroménager, la culture, les articles de librairie, la parapharmacie. Elles revendiquent aujourd'hui la vente de médicaments sans ordonnance, etc.

## La nécessité de réguler la grande distribution à Saint-Barth

Le développement de la grande distribution s'est accompagné d'une volonté de régulation de son expansion. La première loi française, à ce sujet, a vu le jour en 1973. Aujourd'hui, Saint-Barthélemy n'a pas la compétence en matière commerciale. C'est le code du commerce français qui dicte sa loi en la matière. Au niveau de la création de grandes surfaces, nous dépendons notamment de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008. Cette LME fixe un seuil de développement des commerces à 1000m2 au-delà duquel une société commerciale (le «pétitionnaire») doit obligatoirement obtenir une autorisation. A Saint-Barthélemy, cette dérogation ne peut être accordée que par la commission territoriale d'aménagement commercial (CTAC), qui comprend huit membres titulaires et leurs suppléants. Le 2 août dernier, la CTAC a autorisé le projet présenté par la SAS SOBADIS et la SAS JUSAMA HOLDING de création d'un ensemble commercial pour une surface totale de 1835m2 dont un commerce en alimentation spécialisée de type Super U.

## Pourquoi faut-il réagir ?

Notre association se positionne pour défendre le respect de la limite des 1000m2 pour éviter la création de surfaces démesurées, qui attiraient le système néfaste de la grande distribution, qui détruirait la diversité commerciale de l'île.

En Toute Franchise promeut la diversité et la proximité commerciales comme garanties de variété et de qualité des produits. Mais aussi comme vecteur de l'animation et de la convivialité dans les différents quartiers de Saint-Barthélemy. Elles favorisent aussi la cohésion sociale : la présence de nombreux commerces sur l'île maintient un solide tissu social d'indépendants et de chefs d'entreprises. Enfin, en termes de défense des emplois, le commerce de proximité crée, selon les sources, 3,5 à 4,3 fois plus de postes de travail pour la même surface de vente que la grande distribution. Or à Saint-Barthélemy, selon les chiffres de l'Unedic, le secteur du commerce rassemble 21,8% de l'emploi salarié marchand. Et selon la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM), 16,3% des 4.731 entreprises de l'île.

Dans ce cadre, encourager le commerce de proximité appelle la concurrence comme levier de croissance, mais pas n'importe quelle concurrence. La concurrence doit être envisagée comme une saine émulation et non comme une résistance souvent vaine à l'irruption massive et destructrice de la grande distribution

C'est parce que cette vision nous semble la meilleure et la plus juste pour le développement économique de l'île, dans le respect de son équilibre social, que l'association En toute Franchise île de Saint-Barthélemy a décidé de déposer un recours auprès de la commission nationale d'aménagement commercial pour faire annuler la décision de la CTAC.

Naturellement, un recours se base sur des motifs valables. Des anomalies ont en effet été constatées dans le dossier de ce projet accessible à la préfecture de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sur simple demande. La décision est, elle, affichée en Collectivité."

Contact En toute Franchise Ile de Saint-Barthélemy :
etf.sbh@gmail.com
facebook.com/etf.sbh

*Sources :*
*Christian Jacquiau,*
Les coulisses de la grande distribution,
*Paris, Albin Michel, 2012.*

*Gilles Fumey, Puy-Guillaume, les idéaux du village, Libération, 8 février 2013.*

### En Toute Franchise île de Saint-Barthélemy

**En Toute Franchise est le nom d'une fédération nationale française, qui défend les commerçants et les artisans contre les abus de la grande distribution. C'est un organisme apolitique, qui a pour rôle de favoriser un développement harmonieux du commerce et de l'artisanat, afin d'éviter l'écrasement de la petite entreprise. Elle agit en justice pour que les décisions prises en matière de grandes surfaces respectent les critères et les dispositions de la loi. Elle regroupe plus de 35 associations départementales de commerçants, soit un tiers des départements et territoires d'outre-mer français, dont En Toute Franchise Ile de Saint-Barthélemy.**

**Créée cette année, En Toute Franchise Ile de Saint-Barthélemy regroupe des commerçants indépendants de notre île. L'association compte également parmi ses membres des salariés de ces commerces, de TPE et de PME. En Toute Franchise Ile de Saint-Barthélemy est également ouverte aux artisans et franchisés, ainsi qu'à toutes personnes intéressées par ses actions et soucieuses de défendre les emplois que génèrent les commerces de proximité. Notre association a pour but de promouvoir un développement économique harmonieux et durable, fondé sur la liberté d'entreprendre et l'équilibre social. L'association se positionne pour défendre le respect de la limite des 1000m2, qui permet de favoriser la diversité commerciale. Elle soutient et plébiscite les actions qui favorisent l'attractivité des cœurs de ville, comme les initiatives de promotion mises en place par la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM) ou le Comité du tourisme (CTTSB) : festival shopping, concours de décoration de Noël, etc. L'aménagement urbain, tel que la mise en valeur du centre piétonnier de Gustavia par la Collectivité. L'animation des différents quartiers de l'île par leurs commerces de proximité. Les formations et échanges pour améliorer l'accueil et le professionnalisme des vendeurs. Ou encore, les projets qui améliorent l'accessibilité des commerces. Enfin, En Toute Franchise île de Saint-Barthélemy saisit la justice, si nécessaire, concernant les décisions territoriales ou nationales d'aménagement commercial relatives à Saint-Barthélemy.**

# «Projet de Super U : pourquoi j'ai dit non»

**Conseillère territoriale élue sur la liste Tous Pour Saint-Barth, Bettina Cointre a voté contre le projet de Super U examiné par la commission territoriale d'aménagement commercial (CTAC), le 2 août dernier. Un projet que la CTAC, après deux refus, a tout de même fini par approuver.**

Le 2 août, la commission territoriale d'aménagement commercial (CTAC) a accordé l'autorisation de création d'un super U, à Saint-Jean. La présence à cette commission confère à ses membres une très grande responsabilité sur les choix économiques et sociaux de Saint-Barthélemy. J'ai fait partie de cette commission. Benoit Chauvin faisait partie des deux commissions précédentes ; son vote était le même que le mien, et pour les mêmes raisons.

Avant d'aborder les questions de fond, il est permis de s'interroger sur de nombreux aspects qui posent question : l'éviction de certains membres et pas d'autres pour conflit d'intérêts, une réunion en plein mois d'aout, en conséquence de quoi la commission a statué avec seulement 6 membres* et un dossier distribué dans la précipitation …

Quant au projet en lui-même, il est tout simplement démesuré et ne correspond pas à l'échelle de Saint-Barth. Le préfet, lors de son discours du 24 août, a parlé d'un développement économique à la taille de l'île. Or accepter un tel projet, c'est faire exactement tout le contraire.

Ce projet est démesuré sur le plan architectural, avec un bâtiment presque aussi grand que le stade de Saint-Jean. Il est démesuré sur le plan commercial, car il pourrait sur le papier répondre à l'ensemble des besoins des consommateurs. Les chiffres donnent le vertige : un bâtiment de plus de 5000 m2, une hauteur de près de 9 mètres, une surface de vente de 1795m2, en plus des 800m2 aujourd'hui, car le magasin actuel pourra toujours être exploité pour une activité, alimentaire ou non, sans avoir à demander l'avis de la CTAC.

Vous et moi, en temps que consommateurs, nous sommes tous vigilants sur les prix. Mais quand cette enseigne sera en position de monopole ou aura fragilisé l'ensemble des autres commerces, qui nous garantira les meilleurs prix ?

Ma priorité est de préserver les « petits commerces », qui nous permettent d'avoir un large choix, toute l'année. Comment ferons-nous pour acheter un jouet en dehors des fêtes de Noël, si tous les magasins de jouets devaient fermer ? Il est important de conserver cette possibilité de choix, d'autant plus que nous sommes sur une île, avec les difficultés d'approvisionnement que l'on connait tous.

Ce qui m'inquiète au plus haut point, c'est que tout l'équilibre économique et social, que nos parents ont construit petit à petit, basé sur le développement d'identités de quartiers, avec des commerces de proximité, sera remis en cause par un tel projet. Ou celui demain d'une enseigne concurrente. Des commerçants ont déjà alerté les membres de la CTAC sur ce risque de mise en difficulté des commerces existants. Et comme le président l'a dit lui-même dans le dernier numéro de Saint-Barth Magazine: «on ne peut exclure le risque qu'à terme, ce projet mette en difficulté certains petits commerces.» Pour moi ce n'est pas «certains» mais «beaucoup trop» et je n'accepte pas que l'on prenne ce risque.

A titre personnel, je n'ai rien contre le pétitionnaire. Il souhaite développer son commerce, c'est son choix, et son droit le plus strict. Pour autant, l'argument selon lequel le projet est porté par une famille n'en est pas un, car c'est le cas d'autres réseaux de distribution nationaux. Ce n'est donc pas une garantie que les objectifs et le fonctionnement du futur magasin seront différents de ceux des autres grandes surfaces de métropole. Ce que je vois, c'est que les exploitants et les salariés de tous les autres commerces déjà présents sur l'île sont eux aussi des familles, qui sont engagées dans la vie sociale de l'île et méritent elles aussi d'être prises en compte. Faut-il mettre en péril tout ce fragile équilibre social ? N'oublions pas que nous sommes sur un territoire petit et isolé. Les familles qui se retrouveront au chômage n'auront pas la possibilité de trouver un emploi ailleurs.

En un mot, le projet ne répond pas aux critères du code de commerce que sont l'aménagement du territoire, le développement durable et la protection des consommateurs. Aussi, j'ai décidé de défendre mes convictions jusqu'au bout et j'ai d'ores et déjà engagé un recours auprès de la CNAC (commission nationale d'action commerciale) afin que cette dernière examine de nouveau le dossier, en toute objectivité.

**Bettina Cointre**

**les 6 membres présents à la commission étaient : Bruno Magras, Nils Dufau, Marie-Angèle Aubin, Malin Kirscher, Jean-Jacques Rigaud et moi-même.*

http://wwww.touspoursaint-barth.fr

# communiquer **sans compter**

Profitez pleinement de tous les avantages des nouveaux forfaits Smartphone Infini[1] grâce au meilleur réseau

**appels illimités[2]**

vers tous les mobiles
et les fixes locaux
et de l'Hexagone

**Internet mobile[3], e-mails et TV**

jusqu'à 5 Go pour surfer
en très haut débit

**appels internationaux[5]**

jusqu'à 5 h d'appels
vers la Caraïbe,
les Amériques et l'Europe

**2ème carte SIM Internet[4]**

un seul forfait pour votre mobile
et votre tablette

**SMS/MMS illimités[2]**

24h/24 vers tous
les opérateurs locaux
et de l'Hexagone

l'infini change avec Orange

nouveaux forfaits

# **Smartphone** Infini

# les forfaits **2 en 1**

## pour Smartphone et tablette

**Illimités depuis la zone locale**

(1) Engagement de 12 mois. (2) Appels voix ou SMS/MMS interpersonnels dans la limite de 100 correspondants différents par cycle de facturation. (3) 3 Go pour le forfait Smartphone Infini 3 Go. 1 Go pour le forfait Smartphone Infini 1 Go non compatible H+. (4) En option de 5€ à ajouter au forfait Smartphone Infini 3 Go, indisponible avec le Smartphone Infini 1 Go. (5) 3h pour le forfait Smartphone Infini 3 Go et 5h pour le forfait Smartphone Infini 5 Go. conditions complètes sur www.orangecaraibe.com ou en boutiques Orange.

© Orange Caraibe – S.A. au capital de 5 360 000€ - Siège social : 1 Av. Nelson Mandela 94110 Arcueil – 379 984 891 RCS/Créteil - Smartphone Infini Août 2013

la vie change avec orange™

VOTRE RESTAURANT
PIPIRI
Palace
Cuisine Française et Créole
EST OUVERT EN SEPTEMBRE
14 rue Général de Gaulle, Gustavia
Réservations au 0590 27 53 20

St Martin · St Maarten · St Barths · Saba
VOYAGER
POURQUOI PAYEZ PLUS CHER ?
A/R Résident : 44€*
*vente soumise à conditions
World Class, High Speed Ferries !
Internet : voy12.com Tél : 05 90 87 10 68

TROPIK
Cé nous zot même
97,5 MHZ FM
104,9 MHZ
104,7 MHZ (ST MARTIN)
TEL 0590 87 13 68
COMMERCIAL 0690 49 15 74
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 15H
AVEC ADELINE :
RECETTES, INSOLITES, POTINS,
ET TOUTE LA MUSIQUE TROPICALE...

RADIO ST-BARTH FM
.COM je l'aime
98.7FM
100.7FM
103.7FM
Infos et Musique
RETROUVEZ votre radio
SUR CANAL SAT Chaine 165
et bientot, encore d'autres surprises...!!!

MUSIC
La nouvelle radio Dance Floor
93.1FM
SAINT-BARTH WWW.MUSICFWI.COM
WWW.MUSICFWI.COM
Infos pour Music et Radio St Barth
Marty : 06 90 62 26 93

### Planche à voile :
## Maëlle 2e des championnats d'Europe Jeunes Eurosaf

*L'équipe de France, espoirs, de la planche à voile, Les bleuets.*

Les bleuets, autrement dit les espoirs de la planche à voile, avaient rendez-vous du 5 au 9 aout à Tavira, au sud du Portugal, pour les championnats d'Europe Jeunes Eurosaf. Et au sein de la sélection tricolore figurait Maëlle Guilbaud, originaire de Saint-Barth, aujourd'hui licenciée au SN Sablais, aux Sables d'Olonne. Maëlle Guilbaud, vice-championne de France 2012, a fait fort en décrochant une médaille d'argent en RS : X. Tandis que la sélection française a emporté le trophée des Nations. «Les premières manches étant peu ventées (…), j'ai pu me perfectionner dans du temps médium», s'est réjouit Maëlle après sa performance. Maëlle Guilbaud a devant elle un planning encore chargé, avec les championnats de France RS : X qui se profilent, à Martigues. Puis les championnats de France Extrême Glisse RRD 120 (slalom), à Narbonne.

### Coupe du monde de slalom :
## Antoine Questel 7e en Turquie

Lors de la 3e étape de la coupe du monde de slalom PWA, qui se déroulait du 19 au 24 aout sur le spot d'Alacati, en Turquie, Antoine Questel a obtenu une honorable 7e place. Tandis que le vétéran Antoine Albeau a remporté l'épreuve, devant

*© Carter / pwacorldtour.com*

Alberto Menegatti et le Saint-Martinois Julien Quentel. Une performance qui permet à Antoine Questel de grimper à cette même 7e place au classement général de la saison. Et de tenir son objectif de figurer dans le top 10 mondial, avant la dernière étape de la coupe du monde de slalom programmée à la fin du mois de septembre. A Sylt, en Allemagne. A Alacati, le natif de Saint-Barth a même cru au podium, sa victoire dans la 3e manche l'ayant provisoirement classé 2e de l'étape. Avant de lâcher prise le dernier jour dans des conditions de vent instable. Antoine Questel a remporté dans cette le GPS Speed Contest, le prix du coureur le plus rapide sur le parcours, avec une vitesse de 70 km/h. Et au chapitre des satisfactions, encore, la 2e place obtenue en Turquie par sa compagne, Delphine Cousin, qui décroche ainsi le titre mondial en slalom chez les femmes, avant même la fin de la saison.

### Fête patronale
## Les Diablesses Rouges étrillent leurs adversaires

Parmi les multiples animations proposées en l'honneur de la fête patronale, ce samedi 24 août, le match de foot au stade de Saint-Jean entre l'équipe de Saint-Barth, Les Diablesses Rouges, et une équipe de Saint-Martin, s'est soldé par le score fleuve de 10-1 en faveur des joueuses de l'île. Tandis que le mini-triathlon prévu le matin a été annulé.

# COMMUNIQUÉS

### SECTEUR ARTISANAL
Vous êtes ARTISAN et/ou avez une ENTREPRISE ARTISANALE... La Chambre Economique Multiprofessionnelle vous informe qu'elle procède actuellement à votre « radiation d'office » si vous ne justifiez plus d'une activité sur l'île, comme le prévoit l'article 17 du Décret N° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au Répertoire des Métiers (ex : fermeture INSEE, défaut d'adressage,…). Renseignez-vous sans plus tarder auprès de nos services – Tél : 0590.27.12.55 – Site officiel : cem-stbarth.com – FB : Cem de Saint-Barthélemy.

### PERMANENCE DE SÉCURITÉ SOCIALE
La permanence de la Caisse Générale De Sécurité Sociale se tiendra jusqu'au Jeudi 5 septembre 2013, à l'antenne de Saint-Barthélemy ( rue LUBIN BRIN), selon l'horaire suivant : 07H30 à 12H. Les assurés sont invités à se présenter munis de leur pièce d'identité et leur carte VITALE.

### KERMESSE POUR LES ENFANTS
Les Mamans de Saint Barth et le Lions Club "Ile de Saint Barthélémy" en partenariat avec l'association "Lézard des Cayes" organisent une grande Kermesse pour les enfants le 31 Août au Parc de L'Anse des Cayes à partir de 14h. L'argent récolté servira à financer les calendriers dont la vente permettra d'équiper l'hôpital de Bruyn de tout le matériel nécessaire aux soins de nos enfants. Il y aura de nombreux lots à gagner alors venez nombreux pour jouer avec nous et soutenir notre action!

### CONSEIL EXÉCUTIF
La prochaine réunion du Conseil Exécutif aura lieu le jeudi 29 août 2013 en salle du Conseil à l'Hôtel de la Collectivité. Pour rappel, en vertu de l'article LO 6222-14 du code général du des collectivités territoriales, les réunions du Conseil Exécutif ne sont pas publiques.

### JARDINIERS / PAYSAGISTES
L'agence territoriale de l'environnement informe les jardiniers/paysagistes que les îles de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et de Guadeloupe sont menacées d'introduction d'un parasite de quarantaine qui affecte les cocotiers et certains palmiers. Ce parasite est vecteur de la maladie du "jaunissement mortel des cocotiers" qui s'étend de plus en plus dans la Caraïbe, elle a été récemment signalée à Antigue. Une mission d'expertise, constituée d'un représentant de l'Etat et d'un scientifique est programmée à Saint Barthélemy du 29 au 31 aout 2013. L'objectif étant de vérifier la présence ou non du parasite et par conséquent de la maladie. Si vous avez des cocotiers qui semblent concernés par cette épidémie, merci de bien vouloir nous communiquer vos disponibilités pour ces dates afin d'effectuer des prélèvements. Vous pouvez nous joindre par téléphone du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 au 0590 27 88 18 ou par email à infonaturestbarth@gmail.com

### THÉATRE
SB Artists vous informe de la reprise de ses activités : Théâtre Adultes et enfants (à partir de 7 ans) , cours d'harmonica (Individuel et collectif), atelier Chant collectif . Les inscriptions ont lieu les samedi 31 aout et 7 septembre de 17h à 20h au Théâtre du Paradis, 11 rue de l'église, à Gustavia. Les jours et les horaires des différents cours, théâtre, collectif harmonica et collectif chant, vous seront transmis sur place. Renseignements au 0690 687 695 - 0690 590 695

## Sports

### TENNIS
Le Saint Barth Tennis Club a le plaisir d'organiser deux journées portes ouvertes et inscriptions le mercredi 11 et le samedi 14 Septembre de 14h à 17h à la plaine des jeux St Jean.

### EQUITATION
L'Association « Galops des Îles » vous informe que les inscriptions, pour les cours d'équitations de la rentrée 2013-2014, sont ouvertes tous les jours au centre équestre de gouverneur. Plus d'infos sur place ou auprès d'Aurélie au 06 90 39 87 01

### PILATES ET DANSE AFRICAINE
Reprise des cours le lundi 9 septembre à la salle de danse de l'Ajoe à Lorient
• Gym / pilates : les lundi, mardi, jeudi : 8h15/9h et 18h/18h45
- Nouveau : pilates body danse (pilates energy) mardi 19h/19h45
• Danse africaine enfants
- (groupe baobab :4 /6 ans ) : lundi 16h30/17h15
- (groupe gazelle 7 ans) : lundi 17h15/18h15
- (groupe Leopard 9 ans) : mardi 17h/17h45
• Danse africaine adultes: (Reprise mercredi 4) les mercredis : 18h/19h
Itinscription auprès de Cécile 0690 81 80 90 ou cecilecoudreau@gmail.com

**La Saint-Louis, fête de Corossol, soufflait ses 50 bougies cette année. Avec de multiples animations sur le Pont de la Jeunesse.**

# JEUX D'ETE

OFFERT PAR **MARCHÉ U**

Centre Commercial la Savane
St-Jean
Tél. : 05 90 27 68 16

## Mots fléchés

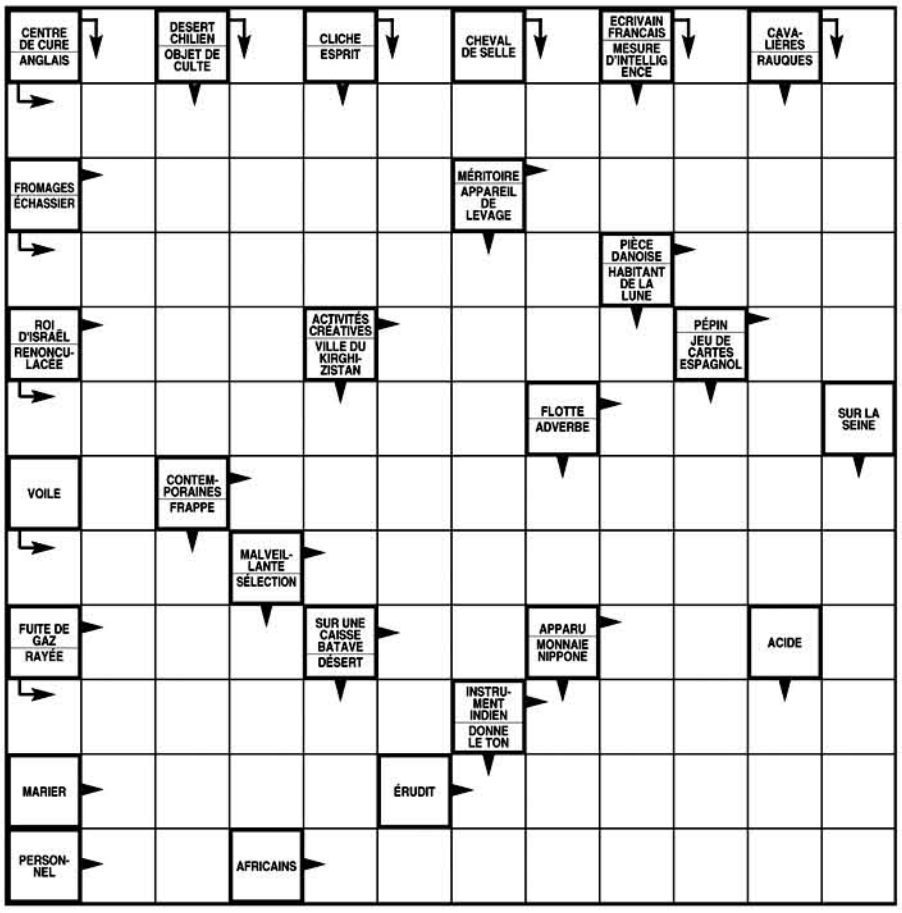


## Sudoku

Complétez cette grille avec des chiffres de 1 à 9 de telle manière qu'aucun n'apparaisse deux fois dans aucune des lignes ou colonnes. La grille est aussi partagée en neuf carrés et chacun de ces carrés doit contenir les chiffres de 1 à 9.

### FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | | | | 4 | | 7 |
| | 2 | 8 | 1 | | | | 5 | |
| | | 3 | 9 | 5 | 4 | 2 | | |
| | | 5 | 2 | | 9 | | | 3 |
| 2 | | | | | 1 | 5 | | 4 |
| 7 | | 4 | 5 | | | 9 | | |
| 3 | | | 8 | | 5 | | | |
| 5 | | | 7 | | | 8 | 4 | 6 |
| 1 | 8 | | | 9 | | 3 | | |

### MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 3 | | | | 4 | 1 | |
| | 1 | | | 8 | | 2 | | 9 |
| 9 | | | 6 | | | | | |
| | | | 1 | | | | 9 | 8 |
| | | 2 | | 5 | | | | |
| 4 | | | | | 8 | 5 | | 1 |
| | | | | | | | 7 | |
| 6 | | 7 | 8 | | | 3 | | 5 |
| | | 1 | 5 | 7 | | 9 | | 6 |

## Mot mystère

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | M | P | A | R | T | M | E | S | S | E | E | D | |
| E | T | R | O | L | L | E | Y | P | E | L | X | R | E | |
| E | G | A | R | U | T | A | P | T | O | I | R | E | G | |
| U | A | V | T | E | S | I | O | I | R | E | N | I | S | |
| Q | I | I | O | O | E | L | R | D | G | G | B | T | T | |
| I | N | R | M | R | I | R | R | U | A | I | E | I | R | |
| P | E | M | V | A | A | E | E | T | E | M | Q | A | E | |
| E | E | E | V | C | P | R | N | R | M | E | U | L | S | |
| T | I | A | I | C | R | O | A | K | A | R | A | B | E | |
| L | R | N | O | E | M | H | U | T | T | E | N | A | D | |
| T | E | D | R | A | L | L | I | E | I | V | T | Z | E | |
| R | E | H | C | R | A | U | A | E | C | S | I | A | F | |
| M | S | E | N | T | I | N | E | L | L | E | T | R | I | |
| R | S | I | L | E | N | C | E | N | I | T | E | R | C | |

Rayez dans la grille les mots de la liste ci-dessous pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition :

**« PIRATE DES AIRES »**

Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut.

Un conseil ! Rayez d'abord les mots les plus longs.

**Le mot à trouver est :**

.....

**ARCHER**
**BARAKA**
**BAZAR**
**CARRIOLE**
**CRÉTIN**
**DÉESSE**
**DÉFI**
**DÉSERT**
**FAISCEAU**
**GAINE**
**GIBIER**
**GUERRE**
**HUTTE**
**ILOTE**
**LAITIÈRE**
**LIÈVRE**
**LUTIN**
**MÉDOC**
**MÉTÉORE**
**MONTAGNE**
**PÂTURAGE**
**PERDRIX**
**PIQUE**
**QUANTITÉ**
**RACINE**
**RÉMIGE**
**REMPART**
**SENTINELLE**
**SILENCE**
**SOMMET**
**STEMM**
**TRAVAIL**
**TROLLEY**
**VIEILLARD**

## Maître mot

Vous devez découvrir un mot de 5 lettres à l'aide de tous les mots de la grille. Le chiffre placé à côté de ces mots indique le nombre de lettres qui occupent la même place dans le maître mot. Les lettres qui composent ce mot sont toutes présentes dans la grille.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| A | L | I | T | E | 0 |
| O | R | T | I | E | 2 |
| A | S | S | I | S | 3 |
| R | A | N | G | S | 2 |
| U | S | N | E | E | 0 |
| T | A | S | S | E | 2 |
| S | O | I | N | S | 1 |
| | | | | | |

## Quiz

**1 – En quelle année Gandhi a-t-il été assassiné ?**
- **A.** Tolstoï
- **B.** Gogol
- **C.** Dostoïevski
- **D.** Pouchkine

**2 – Quelle est la capitale du Soudan ?**
- **A.** Khartoum
- **B.** Port-Soudan
- **C.** Juba
- **D.** Kampala

**3 – Qui interprète le personnage de Madame Bovary dans le film éponyme de Claude Chabrol ?**
- **A.** Catherine Deneuve
- **B.** Isabelle Huppert
- **C.** Fanny Ardant
- **D.** Sandrine Bonnaire

**4 – Quel est le prénom de la petite sirène de Walt Disney ?**
- **A.** Ariel
- **B.** Cyrielle
- **C.** Armelle
- **D.** Abigail

## 7 erreurs

## SOLUTIONS DU JOUR

**QUIZZ - 1. Réponse C :** Le 30 janvier 1948 Gandhi est abattu de trois coups de revolver par un fanatique hindou. **2. Réponse A :** La capitale du Soudan est Khartoum (1 600 000 h.), Port-Soudan et Juba sont des villes plus petites et Kampal est la capitale de l'Ouganda. **3. Réponse B :** Claude Chabrol adapte le roman de Gustave Flaubert au cinéma en 1991 et offre le rôle d'Emma Bovary à Isabelle Huppert. **4. Réponse A :** Walt Disney donne le prénom d'Ariel à la petite sirène d'Andersen.

**Facile**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 5 | 1 | 6 | 2 | 8 | 4 | 3 | 7 |
| 4 | 2 | 8 | 1 | 3 | 7 | 6 | 5 | 9 |
| 6 | 7 | 3 | 9 | 5 | 4 | 2 | 1 | 8 |
| 8 | 1 | 5 | 2 | 4 | 9 | 7 | 6 | 3 |
| 2 | 6 | 9 | 3 | 7 | 1 | 5 | 8 | 4 |
| 3 | 4 | 7 | 8 | 6 | 5 | 1 | 9 | 2 |
| 7 | 3 | 4 | 5 | 8 | 6 | 9 | 2 | 1 |
| 1 | 8 | 6 | 9 | 3 | 2 | 7 | 4 | 5 |
| 5 | 9 | 2 | 7 | 1 | 3 | 8 | 4 | 6 |

**Moyen**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 3 | 1 | 5 | 7 | 4 | 9 | 8 | 6 |
| 6 | 9 | 7 | 8 | 2 | 1 | 3 | 4 | 5 |
| 5 | 4 | 8 | 9 | 3 | 6 | 1 | 7 | 2 |
| 4 | 7 | 9 | 3 | 6 | 8 | 5 | 2 | 1 |
| 1 | 8 | 2 | 7 | 5 | 9 | 6 | 3 | 4 |
| 3 | 5 | 6 | 1 | 4 | 2 | 7 | 9 | 8 |
| 9 | 2 | 4 | 6 | 1 | 7 | 8 | 5 | 3 |
| 7 | 1 | 5 | 4 | 8 | 3 | 2 | 6 | 9 |
| 8 | 6 | 3 | 2 | 9 | 5 | 4 | 1 | 7 |

**MOT MYSTÈRE**
EPERVIER

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| O | A | S | I | S | 1 |
| S | O | I | N | S | 2 |
| T | A | S | S | E | 2 |
| U | S | N | E | E | 0 |
| R | A | N | G | S | 2 |
| A | S | S | I | S | 3 |
| O | R | T | I | E | 2 |
| A | L | I | T | E | 0 |

**7 ERREURS**
**1** Le paneau **2** Le maillot de la jeune-fille **3** L'écume devant le pédalo **4** Les lunettes de l'homme **5** Le gouvernail **6** Le flotteur **7** Le voilier

Téléprogrammes 04 91 27 01 16

# ANNONCES LÉGALES

## *MARCHÉS PUBLICS*

### ANNONCES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE
### COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY
### Direction des Services Techniques

La collectivité recherche **UN CABINET DE GÉOMÈTRES EXPERTS** pour procéder aux bornages des étangs de Salines et St Jean. Les géomètres intéressés devront faire parvenir à la Direction des Services Techniques, Hôtel de la collectivité, BP 113, La Pointe Gustavia, 97133 SAINT BARTHELEMY, un devis pour chaque étang.
Les délais d'intervention ainsi que la durée des prestations jusqu'à la date du bornage devront être précisés.
Les offres seront alors analysées pour chaque étang selon les critères suivants :
Délais d'intervention et durée des prestations (20 %)
Prix des prestations (80 %)
Pour tout renseignement technique et administratif merci de contacter Madame Sophie OLIVAUD, Directrice des Services Techniques au 0590298037.
Date limite de réception des offres : 24 septembre 2013 à 12h.

---

### AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

### DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

OBJET : Délégation de service public portant sur l'exploitation du service public de distribution d'eau potable passée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.
NOM DE LA COLLECTIVITÉ DÉLÉGANTE :
Collectivité de SAINT-BARTHÉLEMY
ATTRIBUTAIRE DU MARCHE :
SAUR
Atlantis, 1 rue Eugène Freyssinet
78200 GUYANCOURT
Montant : 38 187 498,00 €.
Durée : 10 ans, 4 mois et 2 semaines.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 28 Août 2013.
Le Président
Bruno MAGRAS

---

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITÉ DE SAINT BARTHÉLEMY

### CONTRAT D'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE DE ST JEAN

ANNONCE LEGALE

Marché de prestation de services
APPEL D'OFFRES

En application des articles 29, 33 et 40
du Code des Marchés Publics

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
Marché de prestations de services passé sous forme d'appel d'offres ouverts conformément aux articles 29, 33, 40 et suivants du Code des marchés publics

3 - OBJET DU MARCHE :
Le présent marché a pour objet l'entretien du cimetière de St Jean de la COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY.

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI:
Cimetière de St Jean, 97133 SAINT BARTHELEMY

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Le présent contrat porte sur l'entretien régulier du cimetière, avec obligation de résultat de la part du prestataire de service quant à la propreté des lieux.

6 – DUREE DU MARCHE :
La durée du marché est d'un an, renouvelable trois fois sur une durée supplémentaire d'un an. Les prestations sont à commencer au 1er novembre 2013

7 - VARIANTES et OPTIONS
Les variantes et les options sont acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le vendredi 18 octobre 2013 à 12 h.

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaires

10 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES OFFRES :
Les offres devront parvenir soit :
a) par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou,
b) déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
c) par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation achat public à l'adresse :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_bzQ5IHn9ad

11 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Critères de jugement des candidatures :
1. Capacités financières
2. Capacités professionnelles
3. Capacités techniques

12 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
1. Valeur technique de l'offre (40 %) qui comprend :
Les moyens humains (35 %), les moyens techniques (30%), l'organisation de la prestation (35%)
2. Prix (60 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, en même temps que leur offre, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (Noti 2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des chantiers similaires de moins de 5 ans.
- Un mémoire technique précisant l'organisation des prestations, les moyens mis en œuvre, la fréquence de passage et les compléments éventuels de prestations inclus dans l'offre

14 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

15 - UNITE MONETAIRE = EURO

16 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
Dossier à retirer à la Direction des Services Techniques, Hôtel de la Collectivité, La pointe Gustavia, BP 113 97098 SAINT BARTHELEMY.
Le dossier du marché peut être envoyé directement au candidat après demande par fax au 05.90.29.87.77 ou par email au dst@comstbarth.fr, ou téléchargé sur la plateforme de dématérialisation achat public.

Pour tout renseignement administratif et technique :
Direction des services techniques Sophie OLIVAUD
Tel : 05.90.29.80.37 - Fax : 05.90.29.87.77

18 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :
Le mardi 27 août 2013

Le Président
Bruno MAGRAS

---

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITÉ DE SAINT BARTHÉLEMY

### CONTRAT D'ENTRETIEN D'ESPACES VERTS DE LA COLLECTIVITÉ

ANNONCE LEGALE

Marché de prestation de services
Appel d'offres

En application des articles 29, 33 et 40
du Code des Marchés Publics

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
Marché de prestations de services passé sous forme d'appel d'offres ouverts conformément aux articles 29, 33, 40 et suivants du Code des marchés publics

3 - OBJET DU MARCHE :
Le présent marché a pour objet l'entretien d'espaces verts de la COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY.

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI :
Les prestations sont à assurer au sein des lieux référencés par lot.

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Le présent marché est scindé en lots à savoir :
- Lot n°1 : Jardin du bâtiment de la sécurité sociale et du logement du trésorier
- Lot n°2 : Jardinières du service de propreté
- Lot n°3 : Jardinières du Club House de Tennis à St Jean

6 - DUREE DU MARCHE :
La durée du marché est de cinq ans, renouvelable une fois sur une durée supplémentaire d'un an, pour les lots 1 et 2, et la durée du marché est de deux ans, renouvelable une fois sur une année supplémentaire pour le lot n°3. Les prestations sont à commencer au 1er novembre 2013

7 - VARIANTES et OPTIONS
Les variantes et les options sont acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le vendredi 18 octobre 2013 à 12 h.

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaires

10 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES OFFRES :
Les offres devront parvenir soit :
a) par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou,
b) déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
c) par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation achat public à l'adresse :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013__TJsh8djK4

11 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Critères de jugement des candidatures :
1. Capacités financières
2. Capacités professionnelles
3. Capacités techniques

12 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
1. Valeur technique de l'offre (40 %) qui comprend :
Les moyens humains (35 %), les moyens techniques (30%), l'organisation de la prestation (35%)
2. Prix (60 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, en même temps que leur offre, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (Noti 2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des chantiers similaires de moins de 5 ans.
- Un mémoire technique précisant l'organisation des prestations, les moyens mis en œuvre, la fréquence de passage et les compléments éventuels de prestations inclus dans l'offre

# ANNONCES LÉGALES

14 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

15 - UNITE MONETAIRE = EURO

16 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Dossier à retirer à la Direction des Services Techniques, Hôtel de la Collectivité, La pointe Gustavia, BP 113 97098 SAINT BARTHELEMY.
Le dossier du marché peut être envoyé directement au candidat après demande par fax au 05.90.29.87.77 ou par email au dst@comstbarth.fr, ou téléchargé sur la plateforme de dématérialisation achat public.

Pour tout renseignement administratif et technique :
Direction des services techniques Sophie OLIVAUD
Tel : 05.90.29.80.37 - Fax : 05.90.29.87.77

18 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :
Le mardi 27 août 2013

Le Président
Bruno MAGRAS

## VIE DES SOCIÉTÉS

OFFICE D'ACHAT KARIBEAN
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 7.622,45 EUROS
RCS BASSE TERRE 393 222 179
SIEGE SOCIAL: Domaine des Lataniers, MARIGOT
97133 SAINT BARTHELEMY

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 23 août 2013, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SARL OFFICE D'ACHAT KARIBEAN a approuvé le compte définitif de liquidation de la société avec effet à compter du 23 août 2013, et déchargé Mme BRICOUT Michèle domiciliée à Colombier 97133 Saint Barthélemy de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion à cette dernière, et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Basse Terre, en annexe au registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis et mention
Le liquidateur, Mme BRICOUT Michèle

## Automobiles

A vendre Térios, Année 2006, gris clair métallisé, TBE, 49 300Km. 9 500 euros. Contacter Ici et La : 0590-27-78-78.

## Offres d'emplois

Hôtel Saint Barth Isle de France rech pour saison prochaine Femme de Chambre et Gouvernante(e) Général(e). Rigueur exigée.
rh@isle-de-France.com

## Apts et Maisons à louer

A Louer 3 Garages d'environ 16 m² à Gustavia – 1 disponible au 1er Août 2013 – 2 disponibles au 1er Octobre 2013 - Prix : 600 euros par mois. Contacter Ici et La : 0590-27-78-78.

1041- Loue un appartement et un cottage pour une durée d'un an, meublés, superbe vue mer, Toiny, chacun avec : chambre, petit séjour, sdb, deck. Loyer pour chaque1800 euros / mois + charges. Idéal pour un couple sérieux, bonnes références demandées. Contact : villaabsolut@gmail.com ou 06 90 67 89 88

## Demandes de locations

1040- Marche U recherche un appartement 1 chambre pour un membre de son personnel. contacter le 0590 27 68 16.

## Immobilier Vente

AV Duplex vue panoramique sur la baie de Saint Jean dans une résidence avec Piscine et parking privé. Prix 560.000€ à déb.
contact@realstbarth.com ou 0690 55 67 30

AV Anse des Cayes, Maison familiale récente, proximité plage. 4 Ch, 3 Sdb, Séjour, Patio, Jardin, Terrain de 400 m², Parking 3 places. 1 275 000€. Contacter Ici et La : 0590 27 78 78

A ST BARTH du 3 au 20 septembre
Madelyne Parapsychologue Medium Don Naturel
DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS
AMOUR, FAMILLE...
SPÉCIALISTE DES AFFAIRES
Prévision pour douze mois et plus
SUR RENDEZ-VOUS - TEL. : 0690 58 12 63

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, très bel appartement de 2 chambres situé dans une résidence sur les hauteurs de Gustavia avec une très belle vue sur le port et le coucher de soleil. Cette copropriété bénéficie d'une piscine commune et se trouve dans l'un des quartiers les plus recherchés de l'île.
Prix : 1,990,000 €.
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

AV, propriété à Vitet qui se compose d'une villa de trois chambres avec salles de bains, terrasse avec piscine et ajoupa et d'un logement avec entrée privative de deux chambres, terrasse couverte et jardin. Très bon potentiel locatif à l'année.
Prix : 1,810,000 €
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

AV charmante villa de trois chambres située en hauteur dans un lotissement à Petite Saline avec une double-vue sur la baie de Lorient et Grand-fond. Les chambres sont situées dans des bungalows sur différents niveaux préservant ainsi l'intimité des occupants. Potentiel de rénovation important. Prix : 3,550,000 US$.
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

ICI & LA
Location - Gestion - Vente

www.icietlavillas.com
rental@icietlavillas.com

Tél. : 05 90 27 78 78 - Fax : 05 90 27 78 28
rue Samuel Fahlberg, Gustavia - 97133 Saint Barthélemy

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.
Gustavia Harbor, St. Barthélemy - (+590) 590 29 75 05 - www.sothebysrealty-stbarth.com sales.stbarth@sothebysrealty.com

**BÉLIER** - *du 21 Mars au 20 Avril*
Amour: Ce n'est pas encore la passion mais vous vous en approchez. Travail-Argent: Des discussions d'argent sont prévisibles. Les perspectives professionnelles sont peut-être un peu ralenties en ce moment. Santé: N'hésitez pas à vous mettre aux légumes verts.

**TAUREAU** - *du 21 Avril au 21 Mai*
Amour: Durant cette période votre vie privée sera plutôt calme, sans surprises, mais pas sans tendresse. Les rapports avec les enfants sont excellents. Travail-Argent: Ce n'est pas le domaine du travail qui est en vedette. C'est une période un peu austère et des heurts avec certains collègues sont toujours possibles Santé: Maux de gorge.

**GÉMEAUX** - *du 22 Mai au 21 Juin*
Amour: La période devrait être superbe. Vous vous épanouissez dans les plaisirs, les arts ou encore dans votre vie sentimentale. Travail-Argent: Le milieu amical peut être à l'origine de quelques problèmes financiers. Ne vous laissez pas entraîner dans des dépenses superflues. Santé: Fatigue possible.

**CANCER** - *du 22 Juin au 22 Juillet*
Amour: Vous serez déçu par une personne avec laquelle vous rêviez de vous engager. Travail-Argent: Vous devrez sans doute faire face à un changement de parcours dans votre vie professionnelle. Cela pourrait être bénéfique pour la suite de votre carrière. Santé: Contre l'angoisse, bougez.

**LION** - *du 23 Juillet au 22 Août*
Amour: La sérénité plane sur votre vie affective. Serait-ce le calme avant la tempête ? Travail-Argent: Vous n'aurez pas les idées très claires cette semaine. Mieux vaudrait ne pas prendre de décisions importantes. Laissez-vous guider. Santé: Si vous souffrez de problèmes respiratoires, ceux-ci risquent de s'accentuer.

**VIERGE** - *du 23 Août au 22 Sept*
Amour: Vous vous posez trop de questions au lieu d'agir à votre guise. Travail-Argent: Restez sur vos gardes, la situation s'éclaircit, mais rien n'est encore sûr. Méfiez-vous des projets utopiques. Santé: Adoptez une meilleure hygiène de vie.

**BALANCE** - *du 23 Sept au 22 Oct*
Amour: Vous pourriez éprouver le besoin de vous libérer de vos chaînes professionnelles pour vivre une vie de couple plus fantasque. Travail-Argent: Des changements surviennent mais n'affectent pas votre dynamisme inventif et créatif, au contraire ! Santé: Relaxez-vous, pour éviter une trop grande tension nerveuse.

**SCORPION** - *du 23 Oct au 22 Nov*
Amour: Un climat chaleureux et sensuel régnera dans votre vie affective. Vous consacrerez le maximum de temps à votre partenaire. Travail-Argent: Certaines situations vous paraîtront tellement injustes que vous n'hésiterez pas à les dénoncer. Bref, l'ambiance sera tendue. Santé: Risque de fatigue passagère.

**SAGITTAIRE** - *du 23 Nov au 21 Déc*
Amour: Les célibataires peuvent s'attendre à un bouleversement drastique et heureux de leur vie sentimentale. Travail-Argent: Gérez sagement votre budget et vous parviendrez sans trop d'effort à mettre de côté quelques économies, que vous pourrez bientôt dépenser. Santé: Vous vivrez à mille à l'heure.

**CAPRICORNE** - *du 22 Déc au 20 Jan*
Amour: Toutes vos initiatives se révèleront bénéfiques tandis que l'extase sera au rendez-vous. Un merveilleux coup de foudre est possible. Travail-Argent: Le moment sera bien choisi pour redresser les affaires difficiles ou, si tout va bien, de passer à la vitesse supérieure. Santé: Dynamisme et tonus.

**VERSEAU** - *du 21 Jan au 18 Février*
Amour: Il n'est pas souhaitable de fréquenter des gens qui passent leur temps à vous critiquer. Travail-Argent: Il serait temps d'économiser, vos comptes ne s'en porteraient que mieux et remettez à plus tard l'achat important que vous deviez faire. Santé: Votre tonus est en baisse, il va falloir sérieusement envisager de vous reposer.

**POISSONS** - *du 19 Fév au 20 Mars*
Amour: Natifs du 1er décan, vous sortirez le grand jeu de la séduction à votre partenaire. 2e décan une amitié, peut-être plus, vous réchauffera le coeur. Travail-Argent: Un joli passage pour la vie professionnelle. De plus, les partenaires, les associés sont coopérants, attentifs. Vous profiterez de ces circonstances. Santé: Excellente.


## A Votre Service

fixit
Services Informatiques
Tel: 05 90 29 45 11 - info@fixit.fr
Intervention sur Site , Rendez-vous Personnalisé

GARAGE HENRI GREAUX
CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV AUTO + BANC OBDII
OUVERT À GRAND FOND DE 7H - 16H - TÉL. : 05 90 27 89 14

CARAIBE SECURITY
INCENDIE POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION
TÉL. : 05 90 27 53 89 - CELL. : 06 90 61 17 19

Cedric Ci
INFORMATIQUE
CÉDRIC GRÉAUX
05 90 87 25 04
06 90 65 23 42
MAINTENANCES ET VENTES
39 RUE VICTOR SCHOELCHER - LA POINTE - GUSTAVIA

SAINT BARTH
MENUISERIE
MENUISERIE SUR MESURE
❑ AMEUBLEMENT
❑ ESCALIER
❑ CUISINE
ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT – 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr

SG Communications
Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

Référencez-vous
dans cette page
À UN PRIX
TOUT DOUX
05 90 27 65 19



LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
ISSN : 1254-0110 - Tél. : 05.90.27.65.19 - Fax : 05.90.27.91.60
journalsbh@wanadoo.fr - www.journaldesaintbarth.com

**Editeur** : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
**Gérante et Dir. de la publication** Avigaël Haddad
**Rédacteur en chef** Hugo Lattard
**Rédaction** Rosemond Gréaux
**Commerciaux** : Ange Patureau, Nabil, Avigaël Haddad
**Imprimeur** Daily Herald N.V.


Dépôt légal à chaque parurion. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.



| | |
|---|---|
| CROIX ROUGE | 06.90 71.91.21 |
| CROSSAG (SAUVETAGE EN MER) | 05.96.70.92.92 |
| GENDARMERIE | 05.90.27.11.70 |
| POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIERES | 05.90.29.76.76 |
| POLICE TERRITORIALE | 05.90.27.66.66 |
| HÔPITAL | 05.90.27.60.35 |
| POMPIERS | 18 OU 05.90.27.62.31 |
| MÉDECIN DE GARDE | 15 OU 05.90.90.13.13 |
| HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ | 05.90.29.80.40 |
| Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 | |
| Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30 | |
| ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés | 06.90.33.12.75 |
| SOUS-PRÉFECTURE | 05.90.27.64.10 |
| RÉSERVE MARINE | 06.90.31.70.73 |
| DISPENSAIRE | 05.90.27.60.27 |
| SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7 | 05.90.27.64.88 |

## Santé

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

| | |
|---|---|
| Chareyre Stéphane | 05.90.27.64.27 |
| Frappier Gervais Odile | 05.90.29.10.04 |
| Husson Bernard | 05.90.27.66.84 |
| Husson Chantal | 05.90.27.66.84 |
| Mazue-Naffah Sophie | 05.90.27.15.04 |
| Tiberghien Yann Eugène | 05.90.29.71.01 |
| Weil Edgar | 05.90.27.62.40 |
| **Acuponcteur/Homéopathe** : Tiberghien | 05.90.29.71.01 |
| **Acuponcteur** : Chareyre Stéphane | 05.90.27.64.27 |
| **Gériatre** : Frappier Gervais Odile | 05.90.29.10.04 |

### MÉDECINS SPÉCIALISTES

| | |
|---|---|
| **Dermatologue** : Augé Jean-Michel | 05.90.27.63.35 |
| **Gynécologue** : Bordjel Patrick | 05.90.27.68.78 |
| **Maladie appareil digestif** : Vassel Bernard | 05.90.87.90.92 |
| **Psychiatre** : Berthier-Bicaïs Marie-Claude | 05.90.97 60 07 |
| **Ophtalmologistes**: Cals Jean-Paul | 05.90.87 25 55 |
| Achebouche M.K. | 05.90.87 25 55 |
| Rident Véronique 06.90.41.93.92 | 05.90.51.10.90 |
| **Oto-rhino-laryngologiste – Chirurgie de la face et du cou** | |
| De Lanversin Hubert | 06.90.73.09.02 |
| **Stomatologue** : Chlous François | 05.90.27.87.31 |
| **Orthodontie** : Bovero Magali 0690.40.80.23 | 05.90.52.80.32 |

### CABINETS DENTAIRES

| | |
|---|---|
| Chlous François | 05.90.27.87.31 |
| Gardette Romain | 05.90.51.98.11 |
| Mangel Marc | 05.90.27.73.48 |
| Maze Marie-Laurence | 05.90.27.65.95 |
| Redon Dimitri | 05.90.27.87.28 |
| Rousson Perrine | 05.90.51.98.11 |
| Vergniault Pascal | 05.90.29.86.08 |
| Seguillon Jean-Louis | 05.90.27.87.28 |

### AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

| | | |
|---|---|---|
| **A.U.D.R.A.** | | 05.90.29.27.65 |
| **Chiropracteur**: Klein Gérard | | 06.90.64.87.40 |
| **Diététicien** : Aurélie Beal | | 06.90.47.49.10 |
| **Infirmiers-Infirmières :** | | |
| Barbe Bardon Sophie | 05.90.27.67.55 | 06.90.62.28.29 |
| Baud Sébastien | | 06.90.37.08.22 |
| Benoit Hélène | | 06.90.41.88.27 |
| Bro Alice | | 06.90.48.42.33 |
| Cardon Isabelle | | 06.90.62.90.10 |
| Cousin Dominique | | 06.90.37.29.05 |
| Febrissy Gréaux Corinne | | 06.90.59.81.67 |
| Macone Matthias | | 06.90.88.26.53 |
| Melinand Cécile | | 06.90.37.27.42 |
| Rillot Brigitte | 05.90.27.72.49 | 06.90.49.87.29 |
| **Masseur-Kinésithérapeutes :** | | |
| André Sandrine | | 05.90.87.20.09 |
| Bertin Guylène | 06.90.35.94.96 | 05.90.27.81.32 |
| Baud Céline | 06.90.58.57.82 | 05.90.27.67.86 |
| Créteur Nicolas | 06.90.302.705 | 05.90.27.67.86 |
| Daniel Arnaud Marie | | 06.90.53.44.88 |
| Godfrin Frédéric | | 05.90.27.67.86 |
| Jourdan Véronique | | 05.90.29.72.42 |
| Klein Gérard | | 06.90.64.87.40 |
| Pastourel Delphine | 06.90.65.76.35 | 05.90.27.67.86 |
| Plasse Pauline | 06.90.37.22.32 | 05.90.27.81.32 |
| Maingard Bernadette | | 05.90.27.81.32 |
| Marchesseau Christophe | | 05.90.29.48.10 |
| Serveau Jean-Michel | 06.90.88.66.61 | 06.90.27.35.03 |
| Sorrentino Jean Christophe | | 06.90.71.53.57 |
| Van Hove Frédéric | | 05.90.27.76.37 |
| Wormser Nicolas | | 05.90.27.67.86 |
| **Orthophoniste** : Bouyer Christine | | 05.90.27.88.29 |
| **Ostéopathe** : Chilah Yasmine | | 06 90 73 39 32 |
| Grevin Stephanie | | 06 90 71.36.15 |
| Vezzoso Brian | | 06.90.26.36.15 |
| Wormser Nicolas | | 05.90.27.67.86 |
| **Pédicure Podologue** : Boutiller Dominique | | 05.90.29.24.26 |
| **Psychologue** : Ardil-Brinster Monique | | 05.90.51.14.40 |
| Bodin Vanessa | | 06.90.62.34.38 |
| Chard-Hutchinson Aline | | 06.90.71.05.31 |
| Djukanovic Elisabeth | | 05.90.29.62.11 |
| **Psychothérapeute** M.Laure Penot | | 05.90.52.00.55 |
| Elyse Rouaud | | 06.90.50.94.16 |
| Laetitia Santarelli | | 05.90.51.11.69 |
| **Sophrologue** Morgane Bertin-Denis | | 06.90.26.35.92 |

### PHARMACIES

| | |
|---|---|
| Pharmacie de l'aéroport | 05.90.27.66.61 |
| Pharmacie Saint-Barth de Gustavia | 05.90.27.61.82 |
| Island Pharmacie à St-Jean | 05.90.29.02.12 |
| **LABORATOIRE D'ANALYSES** : | 05.90.29.75.02 |
| **RADIOLOGIE**: Hôpital de Bruyn | 05.90.52.05.32 |
| **VÉTÉRINAIRES** Bitté Sophie | 05.90.27.89.72 |
| Kaiser Alexandre | 05.90.27.90.91 |
| Kaiser Benjamin | 05.90.27.90.91 |
| Maille Jean-Claude | 05.90.27.89.72 |

1001 prints-sbh

C'est déjà une très grande chance de vivre à St-Barth mais quelle chance de s'y voir aussi confier la réalisation de si beaux outils de communication **1001 MERCIS**

**à tous pour votre confiance.**

Florence, Michael, Marie-Pier et Floriane - info@1001prints-sbh.com - T. 0690 75 19 08